

**COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Du 12 JUIN 2010 à 14h  
Salle Roland Pierre au Domaine de Chamarande**

YL - 31/08/2010

**Membres présents :**

Mr Guy TEILLOU	Président
Mme Hélène VALENDUC	Vice-présidente
Mr Jean MEUNIER	Trésorier
Mr Yves LOUIS	Secrétaire
Mme Anne-Marie BRETON	Membre du CA
Mme Thérèse DEHONGHER	Membre du CA
Mr Claude LECOQ	Membre du CA
Mr José De CONSTANTINO	Membre du CA
Mr Michel BEVE	Adhérent
Mr Pascal CHERBUIN	Adhérent
Mr Francis DECLERQ	Adhérent
Mr Patrick DELZORS	Adhérent
Mme Anne DUTERTRE	Adhérente
Mme Françoise GAINARD	Adhérente
Mr. Daniel HOLLINGUE	Adhérent
Mr. Joël KAMODA	Adhérent
Mr Henry KAST	Adhérent
Mme Armelle LUKITATI NDENGA	Adhérent
Mme/Mr Stéphanie/Pascal MINIER	Adhérent
Mme Véronique VOISSET	Adhérent
Mr. Daniel ZAWADSKI	Adhérent

**Membres absents avec pouvoir :**

Mr Guy GOUPIL	Maire d'Egly (pouvoir à Mr TEILLOU)
Mme Solange ENIZAN	Membre du CA (pouvoir à Mr ZAWADSKI)
Mr Jacques HOUSSARSKY	Membre du CA (pouvoir à Mme BRETON)
Mr Guy LE DEVEDEC	Membre du CA (pouvoir à Mr MEUNIER)
Mme Bernadette ASHBY	Adhérente (pouvoir à Mr DECLERCQ)
Mr Alain BERGER	Adhérent (pouvoir à Mr LOUIS)
Mme Armandine BERGER	Adhérente (pouvoir à Mme VALENDUC)
Mme Magali BONNET	Adhérente (pouvoir reçu après l'AG, non attribué)
Mr Michel BOUVET DE LA MAISONNEUVE	Adhérent (pouvoir à Mme DEHONGHER)
Mr Stéphane BURGUN	Adhérent (pouvoir à Mr HOLLINGUE)
Mme Mariana CISSE KEITA	Adhérente (pouvoir à Mr BEVE)
Mme Florence DA COSTA OLIVEIRA	Adhérente (pouvoir à Mr MEUNIER)
Mr Emmanuel DE LANGRE	Adhérent (pouvoir à Mr HOLLINGUE)
Mme Raymonde DURAND	Adhérente (pouvoir à Mr DECLERCQ)
Mme Françoise FERRIE	Adhérente (pouvoir à Mr MINIER)
Mme Sylvie GUEUDRE	Adhérente (pouvoir à Mme DEHONGHER)
Mme Antonine HATCHI	Adhérente (pouvoir à Mme BRETON)
Mme Yvonne JEANNERET	Adhérente (pouvoir reçu après l'AG, non attribué)
Mr Jean-Claude LANGLAIS	Adhérent (pouvoir à Mr De CONSTANTINO)
Mme Jacqueline LEBRUN	Adhérente (pouvoir à Mme LUKITATI NDENGA)
Mr Jean-Jacques LEVASSEUR	Adhérent (pouvoir à Mr MINIER)
Mme Monique MAGNENEY	Adhérent (pouvoir à Mr De CONSTANTINO)
Mr Philippe MARTI	Adhérent (pouvoir à Mr KAMODA)
Mr Marcel MIRRA	Adhérent (pouvoir à Mr LOUIS)
Mme Sylvia MOSER	Adhérente (pouvoir à Mr ZAWADSKI)
Mme Roselyne NICOLAZIC	Adhérente (pouvoir à Mme VALENDUC)
Mme Martine OBERLE	Adhérente (pouvoir à Mr BEVE)
Mme Annie PASCAL	Adhérente (pouvoir à Mr TEILLOU)
Mr Lionel RAFFIN	Adhérent (pouvoir à Mr KAMODA)

**Membres excusés :**

Mme Monique GOGUELAT	Conseillère Générale et Maire de St Germain les Arpajon
Mr FOURNIER	Maire d'Arpajon
Mr Serge LEVREZ	Représentant Mr le Maire d'Etampes
Mme Danielle ISTA	Membre du CA, Représentant Mr le Maire de Breuillet

**Etaient également présents :**

Mr Jean-Pierre LARROZE	Commissaire aux comptes, Cabinet APLITEC
Mr Jean-Simon AUTHENAC	Directeur général
Mme Jeannine AUFFRET	Chef comptable
Mme Martine MAFILLE	Secrétaire

Mr Ismail MESLOUB	Directeur du SHAVS POINT VIRGULE
Mme Sophie NANGERONI	Chef de Service au SHAVS
Mr Gilles CAUZARD	Chef de Service, Représentant le directeur de l'ESAT
Mr Stéphane FLOQUET	Directeur SSES LA CHALOUETTE
Mr Eric DELAME	Directeur FOYER du Pont de Pierre
Mme Lyna BLASSEL	Directrice IME La Feuilleraie
Mr Guy PANIS	Délégué syndical
Mr Philippe VIERS	Comité d'entreprise
Mr LABORDE	CVS ESAT Brétigny

### Excusés :

Mr Pierre SALOME	Directeur de l'ESAT
Mr Xavier FOREST	Chef de Service ESAT Egly
Mr Adelino NETO	Chef de Service ESAT Arpajon
Mr Christophe CARRIERE	Chef de Service IME La Feuilleraie
Mme Marie Laurence REICH	Comité d'Entreprise

Conformément à l'article 8-1 des statuts, plus du quart des membres de l'Association ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, l'Assemblée peut délibérer valablement.

## RAPPORT ANNUEL ASSOCIATION 2009

### 1 - Rapport moral 2009 de l'association

Le Président remercie tous les participants pour leur présence et demande à la Vice-présidente de lire à sa place le rapport moral, ci-après, de l'association :

En ce 12 juin 2010, notre Assemblée Générale va vous présenter les rapports d'activités et l'analyse des comptes financiers concernant l'exercice 2009.

En préambule de ce rapport moral j'aimerais rappeler qu'en 2009, l'AAPISE compte quarante années d'existence. Pour ma part, j'ai le plaisir d'être depuis vingt huit ans au service de notre association que je préside depuis six ans. Quarante années donc, depuis l'élaboration du projet associatif d'origine, qui a abouti à la mise en service de notre premier établissement : l'IME « *la Feuilleraie* » en 1971, jusqu'à cette année 2009 où nous allons présenter la situation de sept établissements, correspondant en terme de comptabilité à treize établissements (l'ESAT représentant six comptabilités à lui tout seul).

Quarante années, c'est beaucoup et peu de temps à la fois. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en quarante ans l'AAPISE ne s'est pas endormie. Là où beaucoup d'associations se sont contentées de gérer leur institution d'origine en y accolant parfois un SESSAD et sont donc restées des associations de petite taille, l'AAPISE, elle, soutenue par ses tutelles, a misé sur une politique de développement de son patrimoine, afin de couvrir au mieux l'ensemble des problématiques et des besoins liés au handicap.

Cette stratégie dynamique lui permet aujourd'hui d'être une association d'envergure à l'échelle départementale, mais également de se rapprocher de la taille dite « critique » en ce qui concerne ses établissements et services sous compétence A.R.S, lui ouvrant la possibilité, en tant qu'Association gestionnaire, de signer un éventuel contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens (C.P.O.M.).

Je vous rappelle que ce type de contrat permettrait à l'AAPISE de sanctuariser ses financements et de pérenniser ses actions, déjà sur la durée du contrat, entre 3 et 5 ans. Temps qu'elle peut mettre à profit pour renforcer sa stratégie.

Alors bien sûr, cette Assemblée Générale n'a pas d'autres objectifs que de vous présenter les résultats et l'activité de l'année 2009. Pour autant depuis la mise en place des Agences Régionales de Santé (A.R.S.), il y a 3 mois, le 1<sup>er</sup> avril 2010, il nous paraît difficile de ne pas anticiper et de ne pas évoquer les enjeux pour l'Association des réformes liées à cette fameuse loi « *Hôpital Patient Santé Territoire* » (H.P.S.T.)

Comme vous allez vous en rendre compte au fur et à mesure des présentations, on peut dire que 2009 aura été globalement une année de consolidation, qui a, notamment, confirmé le redressement financier déjà amorcé en 2008.

Suite aux engagements de dépenses très importants réalisés en 2006, avec la réhabilitation de l'IME « *la Feuilleraie* » et la construction du 4 avenue de Verdun, dédié au Siège Social de l'AAPISE, au SHAVS et au SSES, il était nécessaire que l'Association s'accorde un temps de pause, lui permettant de reconstituer un peu ses réserves. Malheureusement il aura fallu attendre seulement l'année 2009, pour atteindre cet objectif et aboutir à un résultat fusionné positif.

Il faudrait encore quelques années comme celle-ci pour nous permettre de reconstruire solidement nos fonds propres. Malheureusement à peine avons-nous amorcé cette dynamique, qu'il nous faut déjà appréhender tous les enjeux de la réforme issus de la loi H.P.S.T. concrétisés par la mise en place des A.R.S. et, de plus, dans un contexte où il devient quasiment impossible de conserver nos excédents, repris par les tutelles.

Et oui, financée par des fonds publics, notre association, comme les autres, ne pouvait pas s'imaginer être à l'abri des tourmentes et des crises financières. Comme vous le savez, 2009 c'est l'année de la plus grave crise économique du capitalisme mondial, depuis 1929, qui a affecté toutes les places économiques mondiales et qui a fini par toucher toute

l'économie en général, l'économie des Etats et donc par répercussion, l'attribution des fonds publics.

Dans cette conjoncture de crise, l'Etat resserre ses dépenses et tente des économies partout où c'est possible. Est-ce que cette loi et son application permettront de remettre le système de santé à l'équilibre, nul ne le sait encore. Ce que nous savons, c'est que les contrôles et les enveloppes se resserrent de plus en plus. Aussi bien du côté du Conseil Général dont dépendent le SHAVS et le foyer, que du côté de l'ESAT avec l'application des tarifs plafonds qui ne tiennent même plus compte de nos besoins réels. Maintenant qu'en sera-t-il du côté des A.R.S. ? Personne à l'heure actuelle n'est capable de le dire, pas même les personnels mis en place par ces organismes.

Je ne veux pas pour autant teinter de pessimisme ce rapport moral. Mais dire que nous sommes dans l'incertitude c'est le moins que l'on puisse dire. Incertitude devant la concentration du secteur, ardemment souhaitée par les pouvoirs publics et qui pourrait obliger l'AAPISE, tôt ou tard, à conclure des groupements de coopération avec d'autres associations, alors qu'elle n'en ressent pas expressément le besoin. Incertitude quant aux moyens qui seront attribués dans le cadre du CPOM. Incertitude quant à la possibilité de maintenir des excédents servant à compenser des résultats déficitaires. Et d'une manière générale, incertitude sur les moyens qui nous seront alloués. Tout cela fait beaucoup d'incertitudes. Difficile dans ces conditions de mettre en perspective de véritables stratégies pour l'avenir.

Mais ce n'est pas pour autant que nous baissons les bras. L'objectif de l'AAPISE, c'est de continuer à proposer à ses bénéficiaires des conditions de prise en charge respectueuses de leur personne et de leur projet, portées par des actions innovantes, qui contribuent à renforcer leur épanouissement, leur autonomie, et leur insertion sociale et professionnelle. L'action de l'ensemble de nos équipes, de nos établissements et services va dans ce sens. Souhaitons que les pouvoirs publics puissent continuer longtemps à s'appuyer sur le travail et l'engagement d'associations comme la nôtre, dans une véritable relation d'échanges et de partenariat, pour mettre en place leur politique de santé publique.

Comme chaque année, nous profitons de cette Assemblée Générale pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel, l'ensemble des membres bénévoles du Conseil d'Administration, qui, tous, quelque soit leur niveau de responsabilité, donnent le meilleur d'eux même pour que l'AAPISE puisse maintenir la qualité de ses prestations auprès de ses bénéficiaires.

**→ Première résolution - Rapport moral 2009 de l'association.**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral 2009 de l'association.

## 2 - Rapports d'activités 2009 du siège social et des établissements

- Le rapport d'activités du siège est présenté par le Directeur Général - (voir pages 3 à 17 du document en annexe).
- Rapport d'activités de l'IME LA FEUILLERAIE - Le rapport est présenté par Mme BLASSEL - (voir pages 62 à 74 du document en annexe).
- Rapport d'activités du SSES LA CHALOUETTE - Le rapport est présenté par Mr FLOQUET - (voir pages 86 à 98 du document en annexe).
- Rapport d'activités de l'ESAT LES ATELIERS DU VIEUX CHATRES - Le rapport est présenté par Mr CAUZARD - (voir pages 18 à 32 du document en annexe).
- Rapport d'activités du SHAVS POINT VIRGULE - Le rapport est présenté par Mr MESLOUB - (voir pages 33 à 46 du document en annexe).
- Rapport d'activités du Foyer LE PONT DE PIERRE - Le rapport est présenté par Mr DELAME - (voir pages 49 à 61 du document en annexe).
- Rapport d'activités de l'IME LA GUILLEMAINE - En l'absence de Mme LE DENIC, le rapport d'activités est présenté par le Directeur Général. Le rapport est en annexe (voir pages 75 à 85).

Questions posées : En dehors des questions de compréhension des rapports, une question a concerné les éventuels regroupements, suite à la mise en place des ARS, qui pourraient être nécessaires pour répondre aux diminutions d'effectifs des administrations de contrôle. L'association en est consciente et à commencer à s'interroger.

Par ailleurs la mutualisation des moyens a commencé à être entreprise afin de diminuer les coûts.

→ Deuxième résolution - Rapports d'activités 2009 du siège et des établissements

Les rapports d'activités 2009 ont été soumis séparément aux votes de l'Assemblée Générale. Ils ont tous été approuvés à l'unanimité.

## 3- Rapport financier 2009

Le rapport financier ci-après est présenté par le trésorier de l'association Mr Jean Meunier :

Nous sommes réunis, aujourd'hui, en assemblée générale annuelle en application des dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre association et des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Vous aurez également à vous prononcer sur l'affectation définitive des résultats administratifs de l'exercice clos le 31 décembre 2007 suite à leurs contrôles par les autorités administratives compétentes.

A l'issue de la présentation du présent rapport, il vous sera donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

### ***ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'ANNEE 2009***

L'activité de l'association vous a été décrite au travers du rapport moral du Président et des présentations faites par les directeurs d'établissements.

### ***EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR***

L'association continuera son activité selon le même périmètre qu'au cours de l'exercice 2009. Il n'est pas prévu de modifications significatives dans les capacités d'accueil des différents établissements.

II est à noter que de profonds changements sont attendus dans le médico-social avec la mise en place de Agence Régionale de Santé (A. R. S.), au 1<sup>er</sup> avril 2010.

Les nouvelles dispositions auront des répercussions budgétaires et financières qui risquent de s'avérer drastiques. L'Association doit se préparer à apprendre à gérer avec parcimonie afin de rester dans les enveloppes de crédit qui seront allouées, sans préjudice pour nos ressortissants.

### ***PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS***

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable particulier des associations et des obligations réglementaires de nos tiers financeurs, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé, comme l'exercice précédent, sur une période normale de 12 mois comprise entre 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009.

L'association a bénéficié de produits d'exploitation d'un montant total de 11.512.580 € contre 11.471.714 € au titre de l'exercice précédent.

La répartition des produits par établissement est la suivante :

	Prix de journée	Dotation globale	Production de l'ESAT	contribution de la MDPH aux salaires de l'ESAT	Participations des usagers et des parents	Subventions et Cotisations	Reprises de provisions	Autres	TOTAL
* IME « La Feuilleraie »	1 906 647						27 694	40 049	1 974 390
* SSES		713 301					1 244	7 190	721 735
* IME « La Guillemaine »	2 221 562				12 030		10 520	39 099	2 283 211
* ESAT Production			701 689	1 312 377	2 085		1 281	24 906	2 042 338
* ESAT Social		1 789 924			79 762		19 977	40 012	1 929 675
* Siège							2 411	46 281	48 692
* Foyer	839 322				43 724		3 977	17 303	904 326
* Service accompagnement	1 349 432				227 412		1 476	23 851	1 602 170
* Association						2 941	3 101		6 042
<b>TOTAL</b>	<b>6 316 963</b>	<b>2 503 225</b>	<b>701 689</b>	<b>1 312 377</b>	<b>365 013</b>	<b>2 941</b>	<b>71 681</b>	<b>238 690</b>	<b>11 512 580</b>

Corrélativement, les charges d'exploitation s'élèvent à 11.228.755 € contre 11.129.939 € au cours de l'exercice 2008. L'évolution des principaux postes est la suivante :

	ex 2009	ex 2008	diff
Achats de Marchandises	39 520	47 208	-19,5%
Achats et charges externes	2 325 854	2 356 070	-1,3%
impôts et taxes	517 192	537 916	-4,0%
Salaires et charges sociales	7 610 414	7 430 187	2,4%
Dotations aux amortissements et provision	729 505	754 951	-3,1%
Autres charges	6 270	3 607	42,5%
<b>total</b>	<b>11 228 755</b>	<b>11 129 939</b>	<b>0,9%</b>

La répartition des charges par établissement est la suivante :

	Achats de marchandises	Autres achats et services extérieurs	Impôts et taxes	Salaires et charges	Dotations aux amortissement et provisions	Autres	TOTAL
* IME « La Feuilleraie »		414 725	94 241	1 074 301	130 197	3	1 713 467
* SSES		97 520	48 381	519 960	6 380	1	672 242
* IME « La Guillemaine »		546 901	120 861	1 381 792	97 768	0	2 147 323
* ESAT Production	39 520	117 148	2 222	1 709 555	91 045	0	1 959 490
* ESAT Social		393 909	98 852	1 159 630	209 468	0	1 861 859
* Siège		159 429	32 396	417 017	34 465	4	643 312
* Foyer		254 393	43 256	513 201	32 508	680	844 037
* Service accompagnement		340 309	76 983	834 929	127 673	5 582	1 385 476
* Association		1 519		30			1 549
<b>TOTAL</b>	<b>39 520</b>	<b>2 325 854</b>	<b>517 192</b>	<b>7 610 414</b>	<b>729 505</b>	<b>6 270</b>	<b>11 228 755</b>

L'association a employé au cours de l'année 307 personnes dont 137 travailleurs handicapés au sein de l'ESAT « Atelier du Vieux Châtres ».

Le résultat d'exploitation s'établit à 283 825 € contre 341 775 € en 2008.

Les produits financiers s'élèvent à 3 765 € contre 2 811 € au cours de l'exercice précédent.

Les charges financières s'élèvent à 204 894 €, composées essentiellement des intérêts au titre des constructions du 4 avenue de Verdun à Arpajon (SSESD, SHAVS et siège) et de l'IME la Feuilleraie , contre 227 519 € en 2008.

Le résultat financier ressort à <-201 129 €> € contre <-224 709 €> € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit à un montant de 82 696 € contre 117 066 € en 2008.

Les produits exceptionnels d'un total de 118 052 € correspondent pour 63 767 € aux quote-part des subventions d'investissements avec droit de reprise, 20 997 € de dons et libéralités reçues, 22 468 € reprise des excédents de l'année 2007 par nos financeurs, et 10 820 € de produits sur exercices antérieurs et exceptionnels.

Les charges exceptionnelles d'un total de 163 773 € correspondent pour 109 707 € aux déficits de l'exercice 2007 financés par les pouvoirs publics en 2009.

Le résultat exceptionnel ressort à <45 722 €> contre <-124 495 €> € au titre de l'exercice précédent.

Après mise en réserves des dons perçus de l'exercice et des utilisations des dons des exercices précédents le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se traduit par un excédent net comptable de 15 990 € contre une perte < 21 398 € > au cours de l'exercice 2008.

La répartition des résultats par établissement est la suivante :

	Résultats Comptables
* IME « La Feuilleraie »	97 709,68 €
* SSESD	- 3 729,24 €
* IME « La Guillemaine »	- 34 884,61 €
* ESAT Production	33 824,36 €
* ESAT Social	- 134 163,62 €
* Siège	69 526,19 €
* Foyer	- 23 004,36 €
* SHAVS	9 801,48 €
* Association	909,76 €

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au titre de l'exercice. Les emprunts remboursés en cours d'exercice ressortent à 327 k€. Le montant total des emprunts et accessoires restant du à la clôture de l'exercice 2009 se monte à 4 214 397 € dont 4 085 079 € au titre des constructions et aménagements des constructions.

Les investissements effectués au cours de l'exercice s'élèvent à 152 236 €. Ces investissements correspondent essentiellement à l'acquisition de matériels sociaux éducatifs pour les IME de la Feuilleraie et de la Guillemaine, changement des radiateurs

et mise en conformité des armoires de distribution pour l'IME La Guillemaine, ainsi que différents travaux de rénovation et d'aménagements des bâtiments et le renouvellement d'outils et matériels pour l'ESAT « Les Ateliers du Vieux Châtres »

#### **4 - Rapport du commissaire aux comptes :**

Le rapport du trésorier est suivi du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2009. Le commissaire aux comptes certifie, sans réserve, les comptes présentés.

→ **Troisième résolution** - Rapport financier d'association 2009.

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2009.

#### **5 - Affectations des résultats :**

Comme chaque année, nous allons vous demander de décider des affectations définitives des résultats des différents établissements au titre de l'exercice 2009 après prise en compte des remarques et instructions des autorités administratives.

Pour la première fois, nous ne disposons pas de l'ensemble des conclusions des travaux des contrôleurs de la DDASS.

##### **Question posée :**

Un adhérent aurait souhaité connaître les résolutions avant l'Assemblée Générale : Le directeur général rappelle que les affectations concernant les budgets 2007 et 2008 résultent des décisions de nos financeurs et que nous ne pouvons nous y soustraire. Par contre ces affectations doivent quand même être votées en Assemblée Générale. Les affectations concernant les budgets 2009 ont été approuvés en Conseil d'Administration et seront soumises à nos financeurs.

→ **Quatrième résolution** - Affectation du résultat 2009.

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité la résolution sur l'affectation du résultat 2009 telle que proposée par le trésorier.

Résolution :

L'assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 d'un montant excédentaire de 15 989,64 € de la façon suivante :

Au compte Report à Nouveau :	909,76 €
A la Réserve de Compensation :	33 824,36 €
Au compte de Résultats sous Contrôle de Tiers Financeurs	128 417,38 €
Au compte dépenses non opposables amortissements dérogatoires	-41 312,80 €
Au compte dépenses non opposables provision congés payés	-105 849,06 €
	15 989,64 €
	=====

Les dépenses non opposables se décomposent de la façon suivante :

	Dépenses non opposables aux tiers financeurs pour amortissement par composant (compte 116-1)	Dépenses non opposables aux tiers financeurs pour congés payés (compte 116-2)	TOTAL
SIEGE		10 790,00	<b>10 790,00</b>
Foyer	15 864,66	5 140,00	<b>21 004,66</b>
La Guillemaine	18 018,31	30 208,00	<b>48 226,31</b>
ESAT social	7 429,83	19 351,06	<b>26 780,89</b>
La Feuilleraie		17 853,00	<b>17 853,00</b>
SSESD		14 542,00	<b>14 542,00</b>
SHAVS		7 965,00	<b>7 965,00</b>
ESAT Production			
Association			
<b>TOTAL</b>	<b>41 312,80</b>	<b>105 849,06</b>	<b>147 161,86</b>

→ Cinquième résolution - Modification de l'affectation du résultat de l'exercice 2008.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la modification de l'affectation du résultat 2008 tel que proposé par le trésorier.

Résolution :

L'assemblée Générale décide, connaissance prise de la nouvelle réglementation comptable résultant de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2007-05, et des décisions des autorités de tutelle ou des tiers financeurs, décide de modifier l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et d'intégrer les dépenses rejetées par nos financeurs au cours de l'exercice 2008, selon le tableau suivant :

	Dépenses refusées par les tiers financeurs : dépenses inopposables (compte 114-2)	Dépenses non opposables aux tiers financeurs pour amortissement par composant (compte 116-1)	Dépenses non opposables aux tiers financeurs pour congés payés (compte 116-2)	TOTAL
SIEGE			2 775,00	2 775,00
Foyer		15 864,66	460,00	16 324,66
La Guillemaine		14 610,76	2 624,00	17 234,76
ESAT social		6 891,05	2 347,00	9 238,05
La Feuilleraie			1 604,00	1 604,00
SSESD			1 998,00	1 998,00
SHAVS	8 922,61		-118,00	8 804,61
ESAT Production				
Association				
<b>TOTAL</b>	<b>8 922,61</b>	<b>37 366,47</b>	<b>11 690,00</b>	<b>57 979,08</b>

**Siège** : Le résultat 2008 d'un montant bénéficiaire de 61 510,52 €, affecté par l'Assemblée Générale du

25 juin 2009 en « Résultat sous contrôle de tiers ».

Lors de la procédure de fixation de la quote-part de siège pour l'année 2010, la D.D.A.S.S. propose d'affecter le résultat de 2008 en réserve de trésorerie pour 64 285,52 €, le solde soit 2 775,00 € dépenses pour congés payés non opposables.

**ESAT social** : Le résultat 2008 d'un montant déficitaire de 74 142,50 € affecté par l'Assemblée Générale du 25 juin 2009, en « Résultats sous contrôle de tiers ».

Après réintégration de la variation des congés payés pour 2 347,00 € et amortissements dérogatoires pour 6 891,05 €, le résultat provisoire du compte administratif est de 64 904,45 €.

L'affectation de ce résultat sera décidée dans le cadre de la procédure de fixation du tarif 2010.

**Foyer du Pont de Pierre** : Le résultat 2008 d'un montant bénéficiaire de 29 570,63 €, affecté par l'Assemblée Générale du 25 juin 2009, en « Résultats sous contrôle de tiers » pour 29 202,63 € et 368,00 € en provisions réglementées a été accepté à hauteur de 45 527,26 €.

L'affectation de ce résultat sera décidée dans le cadre de la procédure de fixation du tarif 2010.

**S.H.A.V.S. Point Virgule** : Le résultat 2008 déficitaire de 8 053,84 €, affecté par l'assemblée Générale du 25 juin 2009, en « résultats sous contrôle de tiers » a été accepté pour un déficit de 724,83 €.

La somme de 7 447,01 € concernant des dépenses au titre des provisions pour le personnel, des frais de réception, prestation de personnel extérieur psychologue ainsi que la prestation de la poste n'est pas retenue, est affectée au compte 1142 « dépenses refusées par les tiers financeurs »

Actuellement pour les établissements : La Feuilleraie, le SHAVS, le SSESD, La Guillemaine, les ESAT ainsi que le Foyer l'affectation de ces résultats sera décidée par nos financeurs, dans le cadre de la procédure de fixation du tarif 2010.

→ **Sixième résolution** - Modification de l'affectation du résultat de l'exercice 2007.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la modification de l'affectation du résultat 2007 tel que proposé par le trésorier.

Résolution :

**IME La Guillemaine** : Lors de la proposition budgétaire de 2009, la D.D.A.S.S. propose d'affecter le résultat de l'exercice 2007 excédentaire 149 699,80 €. Soit 99 699,80 € en réserve d'investissement et le solde 50 000,00 € en financement de mesure d'exploitation (crédit non reconductibles) pour les travaux demandés en mesures nouvelles du groupe III des propositions budgétaires 2009.

La somme de 109,91 € correspondant à un réajustement de caisse est à affecter au compte 11420 dépenses non opposables.

**Foyer du Pont de Pierre** : Lors de la proposition budgétaire de 2009, le conseil général propose d'affecter sur le résultat de 2007 la somme de 20 000,00 € en réserve de compensation.

**S.S.E.S.D. La Chalouette** : Lors de la proposition budgétaire de 2009, la D.D.A.S.S. propose d'affecter le résultat 2007 de 30 300,86 € en réserve d'investissement.

**S.H.A.V.S. Point Virgule** : Lors de la proposition budgétaire de 2009, le Conseil Général propose d'affecter le résultat 2007 de 21 906,74 € en réserve de compensation.

→ **Septième résolution** - Quitus au trésorier.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, donne quitus au trésorier pour sa gestion.

## 6 - **Cotisation 2011**

→ **Huitième résolution** - Montant de la cotisation 2011.

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité la décision de porter à 20 € le montant de la cotisation pour 2011.

## **7 - Election des membres du conseil d'administration**

Membres sortants :           - Mme Anne-Marie BRETON  
                                      - Mme Thérèse DEHONGHER  
                                      - Mr Yves LOUIS.

Nouvelle candidature cooptée en janvier 2010 :   Mme Danielle ISTA.

→ **Neuvième résolution** - Réélection des membres sortants.

L'assemblée Générale renouvelle à l'unanimité, pour une durée de 3 ans, le mandat d'administrateur de Mme Anne-Marie BRETON, de Mme Thérèse DEHONGHER et de Mr Yves LOUIS.

→ **Dixième résolution** - Election d'un nouveau membre.

L'assemblée Générale accepte à l'unanimité la candidature de Mme Danielle ISTA, pour une durée de 3 ans, au mandat d'administrateur.

## **8 - Renouvellement du commissaire aux comptes**

→ **Onzième résolution** - Renouvellement du commissaire aux comptes

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement de la mission de commissaire aux comptes du Cabinet APLITEC, représenté par Mr Jean-Pierre LARROZE. Ce mandat est statutairement accordé pour une durée de 6 ans.

## **9 - Questions diverses**

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 18 h.

Yves LOUIS

Guy TEILLOU

Secrétaire

Président

Annexes :

- Rapports d'activités 2009 du siège et des établissements.
- bilan et compte de résultat 2009.